



FORMULAIRE 4.5



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF) RAPPORT DE FIN DU PROJET

PAYS: Burundi

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: 31 Décembre 14 - 31 Mars 2017

Intitulé du Programme & Numéro du Projet

Intitulé du Programme: "Renforcement de la réponse en matière de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre au Burundi"

Numéro du Programme (*le cas échéant*) BDI/A-12, numéro 00093148

Numéro de référence du projet au MPTF (Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires):¹

Entités participantes de l'ONU

Liste des entités ayant perçu des fonds directement du MPTF dans le cadre du Programme:

Partenaires d'exécution

Liste des partenaires nationaux (gouvernement, privé, ONG et autres) et autres organisations internationales:
Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre (Ministère de Tutelle)
Ministère de la Justice
Ministère de la Sécurité Publique à travers la Direction Générale de la Police Nationale
Association des Juristes Catholiques du Burundi
Association pour la Promotion de la Fille Burundaise

Budget du Programme/Project (en dollars US)

Contribution du PBF (par l'entité participante de l'ONU)
500000 \$

Contribution gouvernementale
(*le cas échéant*)

Autres contributions
(donateurs) (*le cas échéant*)

Durée du Programme

Durée totale (*en mois*) 27 mois

Date de démarrage²
(*jour/mois/année*) 31/12/2014

Date de fin prévue à l'origine³ 31/12/2016
(*jour/mois/année*)

Date de fin actuelle⁴
(*jour/mois/année*) 31/03/2017

¹ Le numéro de référence du projet inscrit au Bureau du MPTF est le même que celui figurant dans le Message de notification. Sur le site [MPTF Office GATEWAY](#), l'expression « Project ID3 » (Identité du Projet) est également utilisée.

² La date de démarrage est celle à laquelle a lieu le premier versement de fonds de la part du Bureau du MPTF, qui fait office d'Agent administratif. La date du versement figure sur le site [MPTF Office GATEWAY](#).

³ Conformément à l'approbation du descriptif de projet original par l'instance décisionnaire concernée/ou le Comité directeur.

⁴ S'il y a eu prolongation de la durée du projet, la date de fin révisée et approuvée doit figurer à cet endroit. À défaut d'approbation d'une extension du projet, la date de fin réelle est la même que la date de fin prévue à l'origine. La date de fin équivaut à la date de clôture opérationnelle – c'est-à-dire la date d'achèvement de l'ensemble des activités dont est chargée toute organisation participante dans le cadre du Plan MPTF ou du Programme conjoint approuvés.

TOTAL:

Évaluation du Prog/Examen/Éval. À mi-parcours

Évaluation du rapport à mi-parcours - *veuillez joindre le document le cas échéant*

Oui Non Date:

Évaluation finale – *veuillez joindre le document le cas échéant*

Oui Non Date:

Rapport soumis par

Nom: Scholastique Ntirampeba

Titre: Chargée de Programme Droits,
Leadership & Participation & Peace &
Security

Organisation participante (principale):

ONUFEMMES

Courriel: scholastique.ntirampeba@unwomen.org

PARTIE 1 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES OBJECTIFS

1.1 Évaluation de l'état d'avancement et des objectifs du projet

Pour les projets PRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix), veuillez identifier les résultats souhaités et les indicateurs du Plan des Priorités auxquels ce projet a contribué:

Résultat(s) souhaité(s) du Plan des Priorités auxquels le projet a contribué. Les droits humains sont respectés et les victimes ont plus recours à la justice au niveau national

Indicateur(s) de résultat du Plan des Priorités auxquels le projet a contribué. Les communautés sont sensibilisées sur la violence basée sur le genre et le système judiciaire participe à la réduction des violences sexuelles par le traitement diligent des procédures

Tant pour les projets IRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement des interventions rapides) que pour les projets PRF, veuillez évaluer l'ensemble des objectifs atteints jusqu'à ce jour: conforme au plan

Tant pour les projets IRF que PRF, veuillez indiquer l'état d'avancement de chaque résultat en utilisant le tableau ci-dessous. Le tableau permet d'énumérer jusqu'à quatre résultats par projet.

Description du résultat 1: Les communautés sont sensibilisées et s'engagent à promouvoir et à protéger les droits des victimes des VBG pour une meilleure cohésion sociale.

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: conforme au plan

<p>Indicateur 1: % d'augmentation des cas de victimes des VBG dénoncés par la communauté auprès des postes de police.</p> <p>Indicateur 2: % de la population des zones cibles sensibilisée dénonçant les cas de VBG.</p> <p>Indicateur 3:</p>	<p>Niveau de référence: En 2015, 29 cas par mois dans un commissariat de police judiciaire Cible: Hausse de 20% des cas de victimes des VBG dénoncés par la communauté par an État d'avancement: Dans les provinces d'intervention, la moyenne de cas enregistré est passé de 29 à 49 cas par mois au niveau du commissariat soit une augmentation de 68%.</p> <p>Niveau de référence: Faible niveau de dénonciation des cas de VBG par la communauté Cible: 70% de la population ciblée dénonce les cas de VBG État d'avancement: Nombreux témoignages des hommes et des femmes affirment qu'ils ont changé de comportement et encouragent plutôt les victimes à engager des poursuites contre les auteurs des violences grâce à l'action de 206 réseaux collinaires de lutte contre les VBG</p> <p>Niveau de référence:</p>
--	---

	Cible: État d'avancement:
--	------------------------------

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

P.1.1.Des mécanismes communautaires de prévention des VBG ont été renforcés grâce notamment à la redynamisation de 60 réseaux collinaires de lutte contre les VBG et à la création de nouveaux réseaux collinaires qui sont passées de 60 à 206 dans les communes d'intervention. Ainsi, 534 séances de sensibilisations ont été conduites par les membres de ces réseaux communautaires en faveur de la population.

P.1.2.Les populations, particulièrement les hommes, et les jeunes disposent des connaissances qui contribuent au changement de comportement. 3 initiatives de prévention des VBG développées par les groupes de leaders religieux et leaders communautaires mis en place dans 3 communes ont été mises en oeuvre dans les provinces de Gitega, Kirundo et de Rutana. Ainsi, 533 hommes et femmes dont 204 jeunes filles et garçons ont bénéficié des séances de renforcement des capacités sur les VBG.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?

Le renforcement des mécanismes communautaires de prévention des VBG à travers la multiplication par 3 des réseaux communautaires de lutte contre les VBG et l'augmentation des séances de sensibilisation conduites par les membres de ces réseaux a permis d'augmenter le pourcentage de la population qui acquiert plus de connaissances et d'information sur les VBG et par conséquent le niveau d'engagement des membres des communautés dans les actions de dénonciation et de prévention des VBG. Le passage de 40 à 543 le nombre de séances annuelles de sensibilisation sur les VBG, organisées par les membres des réseaux communautaires dans 9 communes, a permis d'améliorer la prise de conscience des membres de la communauté et des victimes sur la nécessité de dénoncer les cas de VBG. En témoigne l'augmentation de 68% du nombre des dossiers reçus par les membres de l'unité de police décentralisée dans les 3 provinces zone d'action du projet. Cela fait preuve d'une meilleure implication des membres de la communauté dans la dénonciation des cas de VBG. Ainsi, la réalisation de ces produits a permis d'augmenter le nombre des victimes dont les droits sont mieux protégés à travers l'accès facile aux institutions en charge de la répression des VBG notamment la police et la justice. En plus, ces produits mettent en évidence un meilleur niveau d'engagement et d'implication des membres de la communauté dans la protection des victimes des VBG: l'intégration de certains membres des réseaux communautaires de prévention dans les comités mixtes de sécurité au niveau local permet de mettre à la disposition de l'administration locale des informations précises sur les cas de VBG. Cela permet à l'administration de mener des actions visant la protection des victimes des VBG. L'amélioration de la synergie entre les acteurs depuis le niveau communautaire et du niveau de dénonciation et de monitoring des traitements réservés aux cas de VBG par les membres de la communauté, contribuent à réduire le niveau d'impunité des cas de VBG et à consolider la paix.

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?

Sous ce résultat, la principale institution étatique partenaire de mise en œuvre qui est le Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre, a réalisé la majeure partie des activités tout au long de l'année 2016. En outre, la détérioration du climat d'entente entre le Gouvernement et certaines associations de la société civile qui a prévalu dès le mois d'avril 2015, a eu des retombées dans la réalisation des actions visant l'amélioration des connaissances sur les VBG et dans le développement des initiatives par les hommes, les religieux, les jeunes filles et garçons en vue du changement de comportement.

Description du résultat 2: Les cas de VBG sont traités avec diligence dans la chaîne pénale et les droits des victimes sont protégés

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: conforme au plan

<p>Indicateur 1: Nombre de cas de VBG reçus et clôturés par an au niveau de la police et de la justice.</p> <p>Indicateur 2: Nombre de mesures spécifiques prises et mises en application pour protéger les victimes de VBG au niveau des tribunaux</p> <p>Indicateur 3: Délai moyen de traitement d'un cas de VBG</p>	<p>Niveau de référence: 390 cas traités par an par les chambres spécialisées de Gitega, Kirundo et Rutana en 2015</p> <p>Cible: 20% d'augmentation des cas de VBG traités par an dans la zone d'action du projet</p> <p>État d'avancement: La loi spécifique VBG a été promulguée en date du 22 septembre 2016. ONUFEMMES n'a cessé d'accompagner les OSC qui ont mené le plaidoyer pour son adoption et de mener d'autres actions auprès des décideurs - Parlement - Sénat - Ministère du Genre et Ministère de la Justice afin d'accélérer le processus de son adoption. Le résultat positif a été que la proportion importante des propositions faites par ONUFEMMES ont été prises en compte. Cependant, le chapitre lié à la réparation pour les victimes de VBG n'étant pas intégré dans cette loi alors qu'il permet aux victimes d'en jouir totalement, un plaidoyer va se poursuivre pour que les victimes soient rétablis dans leurs droits.</p> <p>A la fin de 2016, les statistiques recueillies auprès des chambres spéciales de Gitega, Rutana et Kirundo, montrent 688 cas qui ont été traités et clôturés contre 390 au départ; soit une augmentation de 76%.</p>
--	---

	<p>Niveau de référence: 0 Cible: 4 mesures cibles appliquées au niveau national État d'avancement: La promulgation de la loi spécifique contre les VBG constitue une volonté manifeste de réprimer ces violences. La décentralisation de l'unité de police en charge des VBG et l'opérationnalisation des Chambres spéciales constituent également des mesures mises en application pour améliorer la protection des victimes des VBG. Enfin, la généralisation de la pratique du huis clos et de l'exigence de la présence d'un Avocat ou à défaut d'un assistant social dans les dossiers VBG impliquant les mineurs améliorent le niveau de protection de ces derniers.</p> <p>Niveau de référence: 3 à 4 mois pour un cas pénal (violence sexuelle) Cible: Réduction du délai de traitement d'un cas de VBG à 1½ mois dans la zone du projet État d'avancement: 100% des dossiers VBG ont été traités dans un délai ne dépassant pas 2 mois depuis la prise en délibéré jusqu'au jugement</p>
--	---

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

- Un cadre légal et des mécanismes pour la protection des droits des victimes ont été mis en place à travers la promulgation de la loi spécifique contre les VBG et la loi sur la protection des victimes et des témoins, le respect de la procédure du huis clos et de l'assistance d'un avocat dans les dossiers VBG relatives aux mineures.
- Les capacités techniques et opérationnelles des acteurs de la chaîne pénale ont été renforcées par l'équipement et la formation de 120 Officiers de police des unités de police en charge des VBG, dans les 3 provinces, l'opérationnalisation effective des chambres spéciales traitant les dossiers VBG et le renforcement des capacités de 147 magistrats dans 3 provinces.
- Les mécanismes de contrôle interne et externe à la chaîne pénale ont été renforcés par la définition des indicateurs de performance dans le traitement des dossiers VBG par les tribunaux et la Police et des 8 missions de suivi effectués par les inspecteurs de la justice et de la police

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?

Le renforcement de capacités opérationnelles de l'unité de police en charge des VBG a permis d'améliorer le niveau de traitement avec diligence des dossiers VBG car 58% des dossier VBG traités par cette unité sont transmis au Parquet dans les délais raisonnables compris entre 3 et 5 jours. Aussi, le nombre d'interventions de l'unité de police en charge des questions relatives au genre a été multiplié par 6. En réponse à cette augmentation des dossiers transmis par la police au Parquet, l'opérationnalisation effective de 3 chambres et sections spéciales des Tribunaux de Grande Instance et des Parquets qui traitent les dossiers VBG a permis d'améliorer le niveau de clôture des dossiers VBG qui est passé de 390 cas à 688 soit une augmentation de 76%. En outre, cette opérationnalisation effective a permis d'accélérer le traitement des dossiers VBG jusqu'à réduire à une moyenne de moins de 2 mois le délai de traitement d'un dossier VBG et atteindre un taux de clôture annuel de dossiers de 88%. Le suivi régulier effectué par les membres de la cellule VBG du ministère de la Justice à travers des descentes de contrôle des chambres spéciales, le renforcement des capacités en faveur de 147 juges dont 24 nouveaux membres nommés pour compléter les sièges des chambres spéciales et de 84 agents de l'ordre judiciaire ont permis de réduire le nombre des dossiers VBG dont les peines prononcées sont en dessous des minimas légaux et au respect des principes de rigueur visant la protection des droits des victimes comme la pratique du huis clos, l'assistance judiciaire ou la présence d'un assistant social dans les cas où les mineurs sont impliqués. L'introduction des indicateurs de référence dans le traitement des dossiers VBG par les Tribunaux et la Police offre aux inspecteurs de la justice et de la police des critères de référence dans l'évaluation de l'impact des actions développées et la définition de nouvelles stratégies de lutte contre les VBG. L'effectivité de ces réponses améliore le niveau de confiance des justiciables dans la justice, qui concourt à l'augmentation des victimes qui recourent à la justice pour être rétablis dans leurs droits. La diminution des cas d'impunité en matière de VBG concourt à la consolidation de la paix et à l'amélioration de la protection des victimes des VBG.

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?

En raison principalement du contexte sécuritaire et politique instable qui a prévalu au début de la mise en œuvre du projet en mai 2015, la quasi-totalité des activités ont été réalisées en 2016. La stratégie adoptée a été de réviser les plans d'action initiaux en vue d'accélérer leur mise en œuvre pour permettre la réalisation de toutes les activités prévues. Aussi, la réalisation des résultats attendus a dû faire face à des défis tant structurels qu'organisationnels au niveau de la police et des juridictions. En effet, la mobilité fréquente des magistrats, l'absence d'agents de l'ordre judiciaire affectés aux chambres et sections spéciales limitent l'impact des mesures et mécanismes mis en place pour améliorer la célérité dans le traitement des dossiers VBG par les tribunaux. La faiblesse des moyens matériels pour satisfaire la demande de justice des victimes des VBG, les difficultés d'accès à l'information des parties au procès sur la tenue des audiences spéciales sur les dossiers VBG et les difficultés d'accès à l'Avocat ou à l'assistant social pour les victimes ou auteurs mineurs ainsi que pour les présumés auteurs passibles de la peine de plus de 25 ans impactent sur la réduction des délais dans le traitement des dossiers VBG. S'il se manifeste les faiblesses des mécanismes de contrôle de la part des services d'inspection de la justice et de la police, cela influe sur l'amélioration du rendement des tribunaux.

Description du résultat 3:

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en decalage

Indicateur 1:	Niveau de référence: Cible: État d'avancement:
Indicateur 2:	Niveau de référence: Cible: État d'avancement:
Indicateur 3:	Niveau de référence: Cible: État d'avancement:

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?

Description du résultat 4:

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en decalage

Indicateur 1:	Niveau de référence: Cible: État d'avancement:
Indicateur 2:	Niveau de référence: Cible: État d'avancement:
Indicateur 3:	Niveau de référence: Cible: État d'avancement:

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?

1.2 Évaluation des données, risques, effets catalytiques, et de la question de la parité entre les sexes dans le cadre du projet durant la période considérée

<p><u>Données factuelles:</u> Quelles sont les données factuelles/ les preuves concrètes appuyant ce rapport et l'état d'avancement du projet? Des processus de consultation ou de validation concernant ce rapport ont-ils eu lieu? (1 000 lettres maximum)</p>	<p>Le Ministère de la Justice a collecté des données dans 6 tribunaux de grande instance et 6 parquets de la République grâce à une base de données utilisée par les membres de la cellule VBG dans le suivi des dossiers fixés devant les tribunaux. Aussi, les tribunaux ont pu collecter des informations facilement, les dossiers VBG ayant une couleur distincte de celle des autres dossiers: il y avait facilité de produire des rapports de suivi des sessions des chambres spéciales. La police aussi collectait des données relatives aux dossiers VBG facilement grâce aux dossiers de couleur distincte de celle des autres, ce qui permettait une identification rapide mais aussi, la facilité de suivi d'évolution des cas dans le rapportage mensuel faite par les points focaux de la police dans les différents commissariats . Notons aussi que la Police et la Justice ont défini des indicateurs de performance dans le traitement des dossiers VBG et ceux-ci seront mesurés régulièrement.</p>
<p><u>Financement des déficits budgétaires:</u> Le projet a-t-il permis de combler les déficits budgétaires cruciaux liés au processus de consolidation de la paix dans le pays? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>L'objectif de la consolidation de la paix étant d'établir les fondations d'une paix et d'un développement durable, le projet a répondu à un problème de droits humains, qui touche majoritairement les femmes et donc contribue à une paix inclusive et sensible au genre. En visant l'amélioration de la réponse aux VBG par une meilleure sensibilisation et un engagement effectif des acteurs communautaires sur ces questions (l'administration, le secteur de l'éducation, les hommes d'affaires, les activistes communautaires, les religieux,..) et en renforçant l'efficacité des acteurs de la chaîne pénale en matière de répression, ce projet a contribué</p>

	significativement à l'atteinte du résultat du plan prioritaire sur le respect des droits humains et le recours des victimes à la justice.
<p><u>Effets catalytiques</u>: Le projet a-t-il produit des effets catalytiques, soit en générant des engagements de fonds supplémentaires soit en créant directement des conditions propices à débloquer ou accélérer un processus de paix? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>L'efficacité de l'approche de ce projet et ses réalisations ont conduit le Ministère de la Justice et la Police à mener quasiment les mêmes activités au niveau de trois nouvelles provinces dont Rumonge, Ruyigi et Bubanza. Vu l'amélioration significative dans le traitement des dossiers VBG ainsi que l'effet des réseaux communautaires sur ces questions (exemple des commune Bukirasazi et Gitega), les partenaires mettant en œuvre ce projet ont souhaité qu'il y ait extension au niveau national pour assurer un impact holistique. Une proposition de projet visant la duplication de bons résultats enregistrés est déjà rédigé et est soumis aux différents bailleurs pour financement. En plus, ces produits mettent en évidence un meilleur niveau d'engagement et d'implication des membres de la communauté dans la protection des victimes des VBG: l'intégration de certains membres des réseaux communautaires de prévention dans les comités mixtes de sécurité au niveau local permet de mettre à la disposition de l'administration locale des informations précises sur les cas de VBG. Cela permet à l'administration de mener des actions visant la protection des victimes des VBG. L'amélioration de la synergie entre les acteurs depuis le niveau communautaire améliore le niveau de dénonciation et de monitoring des traitements réservés aux cas de VBG par les membres de la communauté, ce qui contribue à réduire le niveau d'impunité des cas de VBG et à consolider la paix.</p>
<p><u>Gestion de risques/innovation</u>: Le projet a-t-il soutenu des activités innovatrices ou risquées dans le cadre d'une consolidation de la paix? Quelles étaient ces activités et quel a été le résultat obtenu? (1 500 lettres maximum)</p>	<p>Le projet vient de renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale et a également soutenu le renforcement des réseaux communautaires de lutte contre les VBG sans oublier les groupes de jeunes, qui doivent s'engager pour des relations égalitaires dès le bas âge. Ces structures agissent non seulement en période de paix mais aussi en période de conflit. Les acteurs de la chaîne pénale une fois renforcés et engagés dans le traitement impartial des dossiers de femmes victimes de VBG, ils poursuivent et poursuivront ce travail en période de paix comme en période d'insécurité, avec ou sans le projet. Quant aux réseaux communautaires et aux groupes de jeunes qui font des sensibilisations dans les communautés, ils garantissent que les victimes accèdent à tous les services dont ils ont besoin, surtout qu'ils accèdent à une justice équitable.</p>
<p><u>Note d'évaluation sur la parité entre les sexes</u>: La note d'évaluation sur la parité entre les sexes attribuée au début du projet est-elle toujours valable à la fin du projet? Le problème de la parité entre les sexes a-t-il été pris en compte d'une quelconque manière dans la mise en œuvre du projet? Expliquer brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>ONUFEMMES a gardé la note de parité dans la mise en œuvre de ce projet en tenant compte de l'équilibre des sexes autant dans la représentativité durant les ateliers de formation sur les thématiques relatifs aux VBG, que dans toutes les autres activités liées au projet. Comme c'est un projet qui a travaillé pour l'amélioration du traitement des cas des VBG et que 90% de victimes de ces cas sont des femmes, il a contribué à améliorer le statut de la femme et à la lutte contre l'impunité qui, s'est longtemps manifesté spécifiquement pour les cas de VBG. Ne pouvant pas compter atteindre un impact en parlant des</p>

	questions de VBG sans intégrer les hommes, et les jeunes, ce projet a dû mener des actions également qui ciblaient des hommes et des jeunes tout en assurant l'équilibre dans la représentativité homme/femme.
--	--

PART 2: ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET EXEMPLE D'ASPECT DU PROJET RÉUSSI

2.1 Enseignements tirés

Indiquer un minimum de trois enseignements clés tirés de la mise en œuvre du projet. Ceux-ci peuvent inclure des enseignements sur les thèmes liés directement au projet, à son processus de mise en œuvre ou encore à sa gestion.

Enseignement 1 (1 000 lettres maximum)	L'opérationnalisation effective des chambres et sections spéciales créées au sein des tribunaux et des parquets, la dotation des moyens matériels et équipements ainsi qu'un appui organisationnel effectif à ces dernières conduisent d'une part à une réduction des délais de traitement des dossiers relatifs aux VBG, une augmentation du taux de clôture des dossiers traités par les tribunaux et d'améliorer la qualité des jugements rendus. D'autre part, elle permet aux victimes des VBG d'être rétablis dans leurs droits dans des délais raisonnables et d'accroître le nombre des victimes qui accèdent à la justice. Aussi, l'opérationnalisation des réseaux communautaires de lutte contre les VBG permet de maintenir un lien dans la lutte entre la base et les institutions étatiques. Si des cas résurgissent, les membres des réseaux s'assurent de leur transmission aux juridictions habilitées et font un monitoring de la qualité des jugements prononcés.
Enseignement 2 (1 000 lettres maximum)	Pour rendre la police et la justice plus aptes à répondre aux questions de VBG, il serait important de renforcer systématiquement les capacités des juges & magistrats et celles des OPJ dans le domaine de lutte contre les VBG mais surtout d'opérationnaliser des services d'inspection en charge de monitoring du travail de ces OPJ & magistrats, de mettre en place des outils de collecte de données qui renseigne sur l'impact du travail réalisé. La décentralisation de l'unité PM & PM en charge de la lutte contre les VBG est un autre atout sur lequel il faut investir si on veut atteindre plus de bénéficiaires. Le projet n'ayant décentralisée l'unité PM & PM que dans 3 provinces, il serait préférable de le faire dans les 19 provinces du Burundi
Enseignement 3 (1 000 lettres maximum)	
Enseignement 4 (1 000 lettres maximum)	
Enseignement 5 (1 000 lettres maximum)	

2.2 Exemple d'aspect de projet réussi (OPTIONNEL)

Donner un exemple d'aspect de ce projet réussi pouvant figurer sur le site Internet de PBSO et dans la Newsletter ainsi que dans le Rapport Annuel sur la performance du Fonds. Veuillez indiquer, s'il vous plaît, les éléments et chiffres clés ainsi que les citations (3 000 lettres maximum).

PART 3 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DES PROCESSUS DE GESTION

3.1 Commentaires sur l'état général des allocations budgétaires

Veuillez indiquer si les dépenses liées au projet ont été en phase, en retard, ou en décalage avec les allocations budgétaires initialement prévues: conforme au plan

Si les dépenses ont été en retard ou en décalage, veuillez expliquer brièvement (500 lettres maximum).

Veuillez donner des progrès sur l'utilisation des fonds par résultat et produit.⁵

Numéro du produit	Titre du produit	Agence ONU récipiendaire	Budget approuvé	Budget dépensé	Commentaires sur l'état de dépense
Résultat 1: Les communautés sont sensibilisées et s'engagent à promouvoir et à protéger les droits des victimes des VBG pour une meilleure cohésion sociale.					
Produit 1.1	Des mécanismes communautaires de prévention des VSBG existants sont outillés pour une prévention plus effective	ONUFEMMES	25 000	33 906.25	135% du budget a été consommé. Il est apparu bien plus opportun de mettre plus de moyen sur les actions de sensibilisation compte tenu du contexte sécuritaire qui a prévalu dans la période sous rapport.
Produit 1.2	Les populations et particulièrement les hommes et les jeunes disposent des connaissances	ONUFEMMES	34 333	21 213.88	62% les activités prévues ont été réalisées. Ce chiffre relatif à la consommation sera revu à la hausse l'entrée

⁵ Veuillez noter que les informations financières sont préliminaires, en attendant la soumission du rapport financier annuel à l'Agent Administratif.

	qui contribuent au changement de comportement.				des dernières dépenses équivalent à 6,083 liées à la sensibilisation des jeunes sur les questions des VSBG
Produit 1.3					
Résultat 2: Les cas de VSBG sont traités avec diligence dans la chaîne pénale et les droits des victimes sont protégés					
Produit 2.1	Un cadre légal et des mécanismes d'assistance et de protection des droits des victimes sont mis en place.	ONUFEMMES	318 180	317 957.23	99.9% du budget a été consommé
Produit 2.2	Les capacités techniques et opérationnelles des acteurs de la chaîne pénale sont renforcées	ONUFEMMES	48 333	44 782.59	92.65% du budget a été consommé et les activités prévues ont été réalisées.
Produit 2.3	Les mécanismes de contrôle interne et externe à la chaîne pénale sont renforcés.	ONUFEMMES	24 334	23 721.82	97.48% du budget a été consommé, les activités prévues ont été réalisées.
Résultat 3:					
Produit 3.1					
Produit 3.2					
Produit 3.3					
Résultat 4:					
Produit 4.1					
Produit 4.2					
Produit 4.3					
Totale:				435 498	

3.2 Commentaires sur les processus de gestion et de mise en œuvre

Veillez commenter sur les processus de gestion et de mise en œuvre du projet, telle que l'efficacité des partenariats de mise en œuvre, la coordination/cohérence avec d'autres projets, toute coopération Sud-Sud, les modalités d'appui, les quelconques activités de capacitation, l'utilisation de systèmes de pays partenaires le cas échéant, le soutien du Secrétariat du PBF et la supervision du Comité conjoint de pilotage (pour PRF seulement). Veillez également mentionner les changements apportés au projet (quel type et quand) (2 000 lettres maximum):

La gestion et les mécanismes de mise en œuvre du projet ont eu l'effet positif de permettre aux acteurs nationaux concernés de discuter ouvertement des questions importantes ayant trait aux nombreux défis et conflits potentiels qui auraient pu faire échec à la mise en œuvre du projet. Le suivi du projet a été effectué à trois niveaux par les responsables de projet des institutions publiques ainsi que ceux des OSC partenaires. Ils ont été responsables de la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités du projet ainsi que la préparation périodique des rapports financiers et narratifs. Au bureau de ONUFEMMES, l'unité de gestion du projet s'est occupée du suivi journalier des activités, du renforcement de capacités des partenaires, du suivi du projet et des résultats à travers les indicateurs, de l'appréciation et de la validation des rapports périodiques financiers et narratifs des partenaires de mise en œuvre .

Le Secrétariat technique-PBF a toujours accompagné l'équipe de mise en oeuvre du projet notamment dans la revue des documents produits, le coaching quotidien, le partage des outils de rapportage et de suivi, les visites de suivi sur terrain.

Enfin, il est à signalé qu'une extension sans coûts est intervenue en dec 2016 suite à une situation politico- sécuritaire précaire ayant prévalu au début de la mise en oeuvre du projet avril-mai 2015. Bien que la signature des contrats avec les différentes Ministère clés dans la mise en œuvre du projet ait eu lieu durant la première moitié de l'année 2015, la situation prévalente n'a pas permis de suivre le plan initial. Ainsi la grande proportion des activités a été réalisée en 2016 et la finalisation des autres activités a eu lieu durant les trois premiers mois de 2017.